

Un fonds d'investissement exclusivement dédié à la filière Bois et aux Matériaux Biosourcés



Qu'est ce que le Fonds Bois ?

Les **Fonds Bois existent depuis 2009** au sein de Bpifrance⁽¹⁾ pour apporter des solutions de financement complémentaires en haut de bilan aux PME et ETI de la filière bois.

Bpifrance a désormais lancé en 2020 la 3^{ème} génération de Fonds Bois et Eco-Matériaux :

Bilan des Fonds Bois I & II

10 Années d'expérience dans la filière Bois	6x Effet de levier moyen sur Fonds Bois I & II
16 Investissements réalisés	14 Croissances externes réalisées depuis notre entrée au capital
70% Primo-ouverture	9 Nouveaux sites industriels créés depuis notre entrée au capital
80% Entreprises familiales	+ 1 000 M€ CA cumulés des entreprises en portefeuille
91 M€ Investissement réalisés par Bpifrance & tiers	+ 3 800 Emplois cumulés des entreprises en portefeuille

(1) : CDC Entreprises auparavant.



A qui s'adresse-t-il ?

Le Fonds Bois et Eco-Matériaux s'adresse à l'ensemble des PME / ETI de la filière bois (transformation du bois et des matériaux bio-sourcés) à l'exception de l'amont forestier pour accompagner des acteurs structurants dans leurs projets de développement.

8 VERTICALES

1^{ère} Transformation du bois et des autres matériaux biosourcés



- Scierie de résineux
- Scierie de feuillus

Emballages Bois



- Palettes & caisse
- Tonnellerie
- Autres emballages bois

Construction Bois et Biosourcée



- Charpente
- Menuiserie
- CMI
- Panneaux
- Sols et Parquets
- BE et Logiciels

Agencement



- Agencement tout secteur (haut de gamme, retail, bureaux, ERP, hôtels / restaurants)

Autres produits biosourcés & innovation du bois



- Bois nouvelle génération (nouveaux usages / bois augmenté / chimie du bois)
- Transformation des autres matériaux biosourcés (lin, chanvre, algues, etc.)

Papier & Carton



- Production, transformation et recyclage
- Emballage carton plat, ondulé, souple

Bois énergie



- Bois bûche
- Plaquettes et pellets
- Cogénération
- Hydrogène bois

Meubles

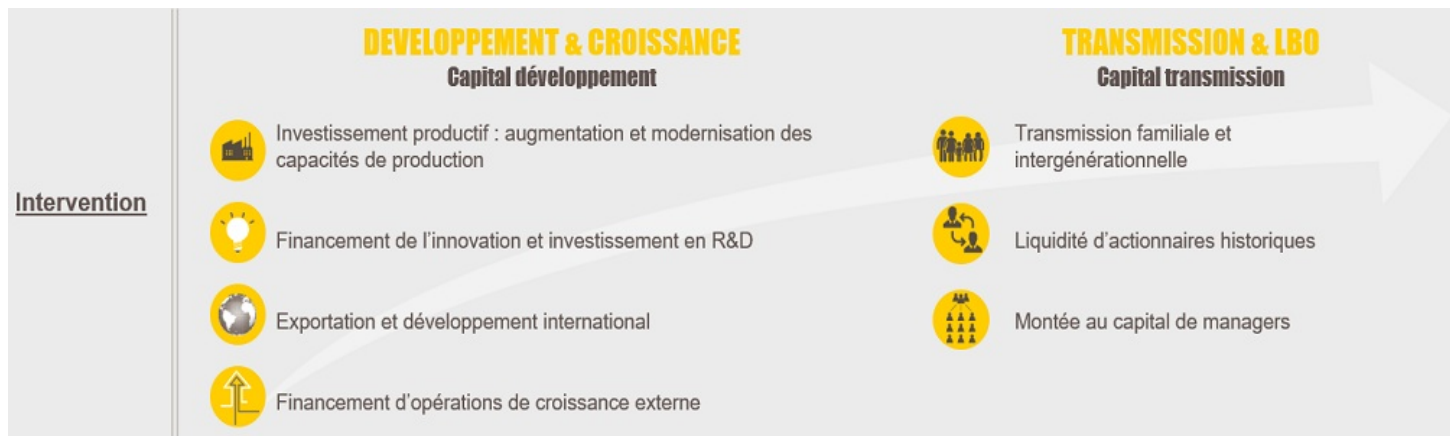


- Meuble meublant
- Literie
- Cuisine, SDB
- Mobilier tertiaire



Pour quels types de projets ?

Le Fonds Bois peut intervenir en fonds propres et quasi-fonds propres dans le cadre de projets de développement et de transmission.



Selon quelles modalités ?

Investisseur minoritaire (en fonds propres et/ou quasi fonds-propres - obligations convertibles notamment) pour des montants de l'ordre de 1 à 10 M€.

Investisseur de long terme (> 6 ans) pour s'adapter aux cycles de développement des entreprises.

Exemples de participations



Contact

Contactez-nous (<mailto:fonds-bois@bpifrance.fr>)

Télécharger la plaquette de présentation du Fonds Bois & Eco-Matériaux

Téléchargez la plaquette de présentation ici (<http://bois.bpifrance.fr/Investissement>).